

## Liminaire

Anne Élaïne CLICHE et Alexis LUSSIER

*Certes, les expériences spirites pas plus que les dogmes religieux n'apportent de preuve que l'âme subsiste. Ce qu'on peut dire, c'est que tout se passe dans notre vie comme si nous y entrions avec le faix d'obligations contractées dans une vie antérieure; il n'y a aucune raison dans nos conditions de vie sur cette terre pour que nous nous croyions obligés à faire le bien, à être délicats, même à être polis, ni pour l'artiste athée à ce qu'il se croie obligé de recommencer vingt fois un morceau dont l'admiration qu'il excitera importera peu à son corps mangé par les vers, comme le pan de mur jaune que peignit avec tant de science et de raffinement un artiste à jamais inconnu, à peine identifié sous le nom de Ver Meer. Toutes ces obligations qui n'ont pas leur sanction dans la vie présente semblent appartenir à un monde différent, fondé sur la bonté, le scrupule, le sacrifice, un monde extrêmement différent de celui-ci, et dont nous sortons pour naître à cette terre, avant peut-être d'y retourner, revivre sous l'empire de ces lois auxquelles nous avons obéi parce que nous en portions l'enseignement en nous, sans savoir qui les y avait tracées, ces lois dont tout travail profond de l'intelligence nous rapproche et qui sont invisibles seulement — et encore! — pour les sots.*

Marcel Proust

La question de la transcendance s'impose sans doute dès lors que l'imaginaire est envisagé, qui ouvre une scène à la représentation de ce qui n'a pas de lieu. Une scène pour la figuration (art, rêve, métaphore), et pour la parole.

Car la transcendance ne désigne pas seulement le « divin », il va sans dire, qui laisse entendre que nous serions appelés ou non à croire, à faire acte d'adhésion ou

d'indépendance. Nous dirons plutôt que la transcendance participe de la possibilité même du sujet, qu'elle est inhérente à ce qui le constitue en tant qu'il est traversé par le sens, qu'il parle, agit, participe au théâtre, intime *et* politique, des représentations; alors que la scène n'est possible comme scène qu'à partir du moment où l'Autre la regarde, bref où le sens tient à même l'espace qui le fait naître. De sorte que ce n'est surtout pas la transcendance qui est imaginaire, mais l'imaginaire qui est transcendance dès lors qu'il devient l'occasion pour l'être parlant de reconnaître la coupure, la séparation qui le fonde. C'est en ce sens que l'humain se tient dans le drame de son désir.

Le colloque *Imaginaire et transcendance* qui s'est déroulé le 19 avril 2002 à l'Université du Québec à Montréal, a donné lieu aux textes que nous réunissons ici. Ils posent justement la question religieuse, politique, littéraire et esthétique de la transcendance, dès lors qu'elle se donne comme enjeu de la vérité, que ce soit à travers la possibilité pour le sujet de se tenir dans une filiation symbolique ou à travers le dispositif imaginaire du regard tel que le proposent les textes de Marc-Léopold Lévy (sur l'âme et le kamikaze), Patrick Cady (sur le rituel freudien de la cure) et Alexis Lussier (sur l'adresse de l'image à travers la dimension du corps martyr).

La dimension mythologique et religieuse est travaillée par Isabelle Lemelin (sur la mystique soufie) qui retrace la dialectique de l'immanence et de la transcendance dans la spiritualité des derviches tourneurs, et par Renaud Lussier (sur Dionysos) qui soulève la question de l'identité et de l'altérité à travers une lecture de la politique du sacrifice dans *Les Bachantes* d'Euripide.

Les textes d'Emmanuelle Jalbert (sur Flaubert), Jean-Pierre Vidal (sur Melville), et Stéphane Inkel (sur Beckett), proposent respectivement de définir une « transcendance impure » dans la *Tentation de saint Antoine*, une transcendance du « silence » dans la parole beckettienne, et la mise à l'excès de la relation entre l'homme et la divinité à travers le personnage d'Achab dans *Moby Dick*.

Carolina Ferrer (sur Piglia) aborde quant à elle l'imaginaire de la littérature sud-américaine comme espace subversif en réponse à un pouvoir politique qui se donne pour

transcendance, Martine Drapeau (sur les réactions allemandes depuis la Shoah) pose la question de la culpabilité et de la dette, et enfin, Anne Élane Cliche (sur Céline) ramène dans le champ de l'écriture la destitution des pouvoirs de la morale et de la bonne conscience.

La transcendance, on le comprendra, est une place ouverte pour la pensée. Et si toute transcendance est d'une certaine façon fondamentalement relationnelle, la pensée qui la vise ne peut être elle-même mobilisée que de manière non-univoque.

En dernier lieu, nous tenons à remercier Marc-Léopold Lévy pour sa collaboration spéciale à ce numéro.